



États financiers consolidés

Ville de Moncton

31 décembre 2013

# Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport des vérificateurs indépendants	1, 2
Bilan consolidé	3
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé	4
État consolidé de l'évolution de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7 - 20
Annexe 1 : Tableau consolidé des revenus	21
Annexe 2 : Tableau consolidé des dépenses	22 - 23
Annexe 3 : Tableau de présentation sectorielle	24
Annexe 4 : Tableau des fonds de réserve	25
Annexe 5 : Tableau du budget d'exploitation comparé au budget CCSP	26
Annexe 6 : Tableau de rapprochement de l'excédent annuel	27
Annexe 7 : Tableau des transferts gouvernementaux	28



Grant Thornton

## Rapport des vérificateurs indépendants

Grant Thornton LLP  
Bureau 500  
633 rue Main Street, CP 1005  
Moncton, N-B  
E1C 8P2

T (506) 857-0100  
F (506) 857-0105  
[www.GrantThornton.ca](http://www.GrantThornton.ca)

À son Honneur le maire et aux membres du Conseil municipal,

Nous avons effectué la vérification du bilan consolidé de la Ville de Moncton au 31 décembre 2013 ainsi que les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des vérificateurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les présents états financiers consolidés, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification comprend la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures de vérification appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Une vérification comporte également l'évaluation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'évaluation de la présentation globale des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.



### **Opinion**

À notre avis, les présents états financiers consolidés, présentent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Moncton au 31 décembre 2013 ainsi que ses résultats d'exploitation, l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Grant Thornton LLP*

Moncton, Nouveau-Brunswick

Le 22 avril 2014

Comptables agréés

# Ville de Moncton

## Bilan consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

2013

2012

### Actif financier

Encaisse et quasi-espèces	9 931 367 \$	246 003 \$
Encaisse et quasi-espèces affectées (Note 2)	622 904	664 310
Comptes débiteurs (Note 3)	27 778 329	32 171 336
Hypothèques à recevoir (Note 4)	1	1
Placements à long terme (Note 5)	2 945 319	2 591 231
Biens-fonds et améliorations foncières	16 025 180	17 346 225
Escomptes de débetures non amorties	1 199 891	1 181 050
	<u>58 502 991</u>	<u>54 200 156</u>

### Passif

Comptes créditeurs et charges à payer (Note 7)	29 757 431	27 419 675
Transferts gouvernementaux différés (Note 8)	2 334 480	3 215 575
Dette à long terme (Note 9)	148 072 994	148 880 246
Charge de retraite accumulée (Note 10)	3 495 500	3 152 900
Autres passifs d'avantages postérieurs à l'emploi (Note 11)	8 865 900	9 180 505
	<u>192 526 305</u>	<u>191 848 901</u>

### Dette nette

(134 023 314) (137 648 745)

### Actif non financier

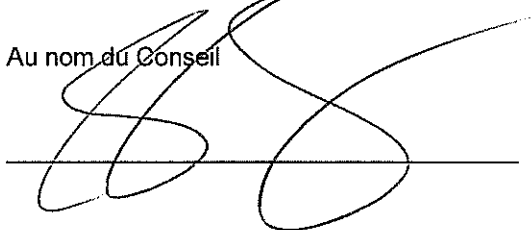
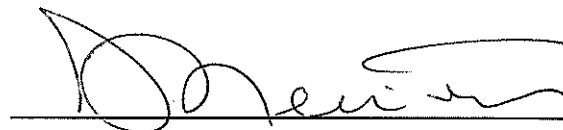
Immobilisations corporelles (Note 12)	627 388 179	591 207 973
Inventaire de fournitures	2 139 775	2 285 247
Charges payées d'avance	186 514	619 467
	<u>629 714 468</u>	<u>594 112 687</u>

### Excédent accumulé

495 691 154 \$ 456 463 942 \$

Engagements et éventualités (Note 13)

Au nom du Conseil

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

# Ville de Moncton

## État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2012

	CCSP (Budget)	Réel	Réel
<b>Revenus</b>			
Mandat d'imposition	114 663 008 \$	114 663 008 \$	108 844 734 \$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial	10 423 174	10 423 174	11 247 642
Subvention fédérale tenant lieu de transferts gouvernementaux pour exploitation (Page 21)	15 841	15 841	29 859
Autres revenus provenant de ses propres sources (Page 21)	868 308	874 397	879 274
Revenus d'eau et égouts (Page 21)	11 330 671	12 351 081	11 172 490
Intérêt	30 638 886	29 810 117	29 349 955
	590 000	1 218 684	1 116 372
	<u>168 529 888</u>	<u>169 356 302</u>	<u>162 640 326</u>
<b>Dépenses (Pages 22 et 23)</b>			
Services gouvernementaux généraux	45 561 021	46 202 349	44 487 665
Services de protection	32 570 004	32 266 025	31 816 243
Services de transport	27 325 289	26 664 620	23 380 317
Services de santé environnementale et développement	6 080 944	5 827 672	5 690 075
Loisirs et services culturels	18 793 573	18 816 643	18 338 174
Eau et égouts	25 947 012	25 679 996	24 903 010
	<u>156 277 843</u>	<u>155 457 305</u>	<u>148 615 484</u>
Surplus annuel avant les contributions de capital	12 252 045	13 898 997	14 024 842
Autre actif contribué pour le capital (Page 21)	700 000	9 910 091	10 647 040
Transferts gouvernementaux pour le capital (Page 21)	6 062 852	15 418 124	17 204 559
Excédent annuel	19 014 897	39 227 212	41 876 441
Excédent accumulé, début de l'exercice	-	456 463 942	414 587 501
Excédent accumulé, fin de l'exercice	- \$	495 691 154 \$	456 463 942 \$

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

---

## Ville de Moncton

### État consolidé de l'évolution de la dette nette

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2012

---

	CCSP (Budget)		
Excédent annuel	19 014 897 \$	<b>39 227 212 \$</b>	41 876 441 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48 800 000)	<b>(60 200 924)</b>	(65 345 411)
Bénéfices sur la liquidation d'immobilisations corporelles	-	<b>129 861</b>	613 212
Amortissement d'immobilisations corporelles	23 556 556	<b>23 556 556</b>	22 203 445
(Gains) pertes sur la vente d'immobilisations corporelles	-	<b>334 301</b>	(259 250)
	<u>(25 243 444)</u>	<u><b>(36 180 206)</b></u>	<u>(42 788 004)</u>
Changement des charges payées d'avance	-	<b>432 953</b>	162 183
Changement de l'inventaire des fournitures	-	<b>145 472</b>	(264 094)
	-	<b>578 425</b>	(101 911)
Diminution (augmentation) de la dette nette	(6 228 547)	<b>3 625 431</b>	(1 013 474)
Dette nette, début de l'exercice	<u>(137 648 745)</u>	<u><b>(137 648 745)</b></u>	<u>(136 635 271)</u>
Dette nette, fin de l'exercice	<u>(143 877 292) \$</u>	<u><b>(134 023 314) \$</b></u>	<u>(137 648 745) \$</u>

---

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.

# Ville de Moncton

## État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2013

2012

Flux de trésorerie entrant (sortant) net relié aux activités suivantes :

### Activités d'exploitation

Excédent annuel	39 227 212 \$	41 876 441 \$
<b>Articles n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement d'immobilisations corporelles	23 556 556	22 203 445
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles	334 301	(259 250)
Changement du passif accumulé de pension	342 600	(401 800)
Changement des autres avantages postérieurs à l'emploi	(314 605)	502 900
<b>Changements du fonds de roulement autre que les disponibilités :</b>		
Changement des comptes débiteurs	4 393 007	1 727 764
Changement des comptes créditeurs et charges à payer	2 337 756	(775 988)
Changement de l'inventaire des fournitures	145 472	(264 094)
Changement des charges payées d'avance	432 953	162 183
Changement des biens-fonds et aménagements fonciers	1 321 045	909 930
Changement des escomptes de débetures	(18 841)	(64 607)
<b>Encaisse nette générée à partir des activités d'exploitation</b>	<b>71 757 456</b>	<b>65 616 924</b>

### Activités d'investissement

Acquisition d'immobilisations corporelles	(60 200 924)	(65 345 411)
Changement des transferts gouvernementaux différés	(881 095)	1 119 288
Bénéfices sur la vente d'immobilisations corporelles	129 861	613 212
<b>Encaisse nette utilisée pour les activités d'investissement</b>	<b>(60 952 158)</b>	<b>(63 612 911)</b>

### Activités de financement

Émission de la dette à long terme	28 938 000	28 131 000
Remboursement de la dette à long terme	(29 745 252)	(23 293 302)
<b>Encaisse nette générée à partir des activités de financement</b>	<b>(807 252)</b>	<b>4 837 698</b>

### Activités de placement

Changement des investissements	(354 088)	(320 097)
<b>Encaisse nette utilisée pour les activités de placement</b>	<b>(354 088)</b>	<b>(320 097)</b>

**Augmentation de l'encaisse et des quasi-espèces** 9 643 958 6 521 614

**Encaisse et quasi-espèces (manque) au début de l'exercice** 910 313 (5 611 301)

**Encaisse et quasi-espèces à la fin de l'exercice** 10 554 271 \$ 910 313 \$

### Résumé de l'encaisse et les quasi-espèces :

Encaisse	9 931 367 \$	246 003 \$
Encaisse et quasi-espèces affectés	622 904	664 310
<b>Encaisse et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>10 554 271 \$</b>	<b>910 313 \$</b>

Voir les notes et tableaux afférents aux états financiers consolidés.



---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

La Corporation de la Ville de Moncton (La « Ville ») est constituée et exploitée en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick.

La Ville fournit des services municipaux comme les services de police, de lutte contre les incendies, de travaux publics, d'ingénierie, de parcs et loisirs, de développement communautaire et d'autres activités gouvernementales générales.

---

### 1. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Corporation de la Ville de Moncton reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux normes comptables des administrations municipales établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés. Les principaux aspects des conventions comptables adoptées par la Ville de Moncton sont les suivants :

a) **Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les changements aux soldes des fonds et au bilan de l'entité publiante. La Ville de Moncton est formée de tous les organismes, conseils locaux et commissions qui sont possédés ou contrôlés par la Ville et qui sont donc responsables devant le Conseil pour l'administration des affaires et des ressources de la Ville. Ceci comprend également les activités de Développement industriel de Moncton Limitée (DIM) et le service de l'eau et de l'éclairage (activités des services publics).

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

b) **Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

c) **Revenus différés**

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisés pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. De plus, certains frais d'usagers et droits sont perçus pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont engagées, les services sont rendus ou les immobilisations corporelles sont acquises. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### d) Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non-financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net consolidé pour l'année.

#### e) i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	15 à 25 ans
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 50 ans
Véhicules et équipement	5 à 30 ans
Matériel et logiciel informatiques	5 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	20 à 50 ans
Terrains de stationnement	30 ans
Réseaux d'eau et d'égouts	30 à 80 ans

L'intérêt sur la dette utilisée pour acheter les immobilisations corporelles n'est pas comptabilisé.

#### ii) Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif ne soit disponible pour un usage productif.

#### iii) Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées comme revenus à leur juste valeur à la date de réception, sauf lorsque la juste valeur ne peut être raisonnablement déterminée. Dans de tels cas, elles sont comptabilisées à une valeur nominale. Les transferts d'immobilisations de parties reliées sont comptabilisés à la valeur comptable.

#### f) Inventaires de matériaux et fournitures

Les inventaires de matériaux et fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes et ils sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette.

#### g) Inventaire foncier et coûts d'aménagement

Les biens-fonds détenus pour revente dans l'aménagement DIM sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette. Les coûts d'aménagement foncier sont également comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'achat et la valeur réalisable nette. Le coût d'achat comprend les sommes reliées à l'acquisition du bien-fonds et aux améliorations requises pour préparer le bien-fonds ou pour les services publics. Les biens-fonds et les coûts d'aménagement sont amortis contre le coût de vente des lots.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### h) Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse en main, les dépôts bancaires et les placements à court terme qui peuvent être convertis en des sommes monétaires connues et qui sont assujettis à un risque minime de changement de valeur.

#### i) Avantages futurs des employés

La Ville et ses employés contribuent au Régime de retraite municipal de la Ville de Moncton, un régime de retraite en fiducie conjoint. Le régime fournit des rentes de service selon la durée d'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies).

En plus du régime de retraite municipal, d'autres avantages de retraite s'accumulent également pour les employés de la Ville. La Ville permet le paiement aux employés d'une portion des congés de maladie inutilisés lors de leur retraite ou démission. Le coût de ces avantages est déterminé de façon actuarielle selon la durée de service et la meilleure estimation de l'âge de retraite et des augmentations de salaire futures prévues. L'obligation relative à ces régimes d'avantages est comptabilisée selon les avantages prévus à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les avantages futurs. La Ville fournit également une continuité d'accumulation des congés de maladie inutilisés qui ne devraient pas être utilisés pendant la période d'emploi des employés.

#### j) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 18 février 2013 et le ministre des Gouvernements locaux a approuvé le budget d'exploitation générale le 24 juin 2013, le budget de capital le 26 mars 2013 et le budget d'exploitation des services publics le 24 juin 2013.

#### k) Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. L'Annexe 4 « Tableau des fonds de réserve » des états financiers consolidés est inclus pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

##### i. Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation sont établis pour les activités générales et d'égouts de la Ville. Les fonds d'exploitation sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés à la fourniture des services municipaux de la Ville.

##### ii. Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour le capital général, d'eau et d'égout. Les fonds de capital suivent le coût d'acquisition des diverses immobilisations et le financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

##### iii. Fonds de réserve

En vertu de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick, le conseil peut établir des réserves pour chaque fonds ci-dessus. En plus, la *Loi sur l'urbanisme* exige qu'une réserve foncière soit établie et maintenue aux fins d'acquisition et d'aménagement de bien-fonds aux fins publiques.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 1. Résumé des principales conventions comptables (suite)

#### l) Information sectorielle

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et comptabilisées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les sections suivantes :

##### Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

##### Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et les autres mesures de protection.

##### Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services d'éclairage des rues et de la circulation, du stationnement et des autres fonctions reliées.

##### Services de santé environnementale et de développement

Cette section est responsable pour la collecte et l'élimination des déchets, la planification et le zonage, le développement communautaire, le tourisme et les autres services municipaux de développement et promotion.

##### Loisirs et services culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

##### Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

#### m) Comptabilisation des revenus

Les revenus importants sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comptabilisés, ce qui est généralement lorsque les services sont fournis ou que les installations sont utilisées.

#### n) Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont comptabilisées au cours de l'exercice où les biens et services sont acquis et qu'un passif est engagé. Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements non réglés pour les biens et services de l'année en cours sont des charges à payer à la date du bilan.

#### o) Fonds en fiducie

Les présents états financiers ne contiennent aucun fonds en fiducie puisque la Ville n'administre actuellement aucun fonds en fiducie.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

**1. Résumé des principales conventions comptables (suite)**

**p) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet des plus grands niveaux d'estimation comprennent la provision pour avantages futurs des employés, l'évaluation des immobilisations données, l'évaluation du passif pour éventualités et l'allocation pour les comptes débiteurs douteux.

---

**2. Encaisse et quasi-espèces affectées** 2013 2012

Les liquidités soumises à restrictions comprennent les éléments suivants :

Dépôt pour financement de programme - Centre de découverte des transports	153 535 \$	153 535 \$
Dépôt sur des biens-fonds	64 189	190 978
Trésorerie détenue pour payer les rabais de performance sur la vente de biens-fonds	340 180	262 297
Trésorerie détenue pour le fonds de transition	<u>65 000</u>	<u>57 500</u>
	<u>622 904 \$</u>	<u>664 310 \$</u>

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

<b>3. Comptes débiteurs</b>	<b><u>2013</u></b>	<b><u>2012</u></b>
Améliorations à la construction d'égouts	21 348 \$	53 783 \$
Ville de Dieppe	373 696	236 912
Ville de Riverview	150 461	128 440
Améliorations locales	126 943	151 789
Gouvernement fédéral/provincial - contributions d'immobilisation et exploitation	12 554 715	17 692 887
Gouvernement fédéral/provincial - TVH	2 092 898	1 617 752
Beauséjour Gymnos	49 049	21 578
Ligue canadienne de Football	3 705	-
Magic Mountain Water Park Ltd.	56 500	56 500
Théâtre Capitol Theatre Inc.	168 796	182 888
Moncton Wildcats Junior Hockey Club Limited	22 880	21 446
Moncton Arena Partners	246 757	216 401
Club Rotary de Moncton, Nouveau-Brunswick Inc.	80 000	100 000
Moncton Squash Club	103 172	108 172
Indoor Sports Management	61 182	99 962
Moncton Football Association Incorporated	310 246	350 607
Comité Field of Dreams de l'école secondaire Bernice MacNaughton	250 000	-
École secondaire Harrison Trimble – Comité du terrain Woody Hayes	250 000	-
Jardine Auctioneers	112 916	-
Atlantic Nationals Automotive Extravaganza Ltd.	-	15 000
Autre - divers (moins les allocations)	961 218	723 807
Comptes débiteurs d'eau et égout	9 770 645	10 378 472
Comptes débiteurs de Développement industriel de Moncton Limitée	11 202	14 940
	<b><u>27 778 329 \$</u></b>	<b><u>32 171 336 \$</u></b>

### 4. Hypothèques à recevoir

L'hypothèque à recevoir de 1,9 million est sans intérêt et sans durée établie pour le remboursement et elle représente un poste de sécurité du Théâtre Capitol Theatre Inc. à la suite du transfert du bien-fonds du Théâtre à la Corporation en 1999 et égale à la contribution nette de la Ville pour la remise à neuf du Théâtre. Une provision a été comptabilisée, ce qui a réduit la valeur de report à 1 \$ lorsqu'on considère que l'hypothèque demeure sans intérêt et sans conditions de remboursement. La position légale de la Ville demeure avec une première réclamation de 1,9 million de dollars sur l'installation du Théâtre.

### 5. Placements à long terme

Le placement à long terme de 2 945 319 \$ représente les sommes déposées pour la Ville auprès de la Maritime Life Assurance Company conformément à la convention de bail de Place Moncton. En vertu de la convention de bail, les dépôts mensuels doivent être investis pour monter un fonds de 7 millions de dollars sur 25 ans qui sera à la disposition de la Ville pour utilisation à sa discrétion pour diverses options relatives aux lieux. Le taux d'intérêt appliqué est de 10,135 % et il est fixe pour les 25 ans.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 6. Dette bancaire

L'endettement bancaire aux fins d'exploitation se situe à l'intérieur des limites prescrites par la *Loi sur les municipalités*. La capacité de crédit à la banque de la Ville a une limite d'emprunt combinée de 25 millions de dollars pour les activités de la Ville, excluant Développement industriel de Moncton Limitée.

---

7. Comptes créditeurs et charges à payer	2013	2012
Comptes créditeurs et engagements	16 025 473 \$	14 597 235 \$
Charge à payer à l'administration policière	5 898 545	5 149 379
Retenues par les entrepreneurs	6 812 943	6 425 602
Intérêt sur la dette à long terme	479 579	540 422
Comptes créditeurs, charges à payer et dépôt sur les biens-fonds de Développement industriel de Moncton Limitée	505 630	671 776
Dépôts d'amélioration locale	35 261	35 261
	<u>29 757 431 \$</u>	<u>27 419 675 \$</u>

---

### 8. Transferts gouvernementaux différés

Les transferts gouvernementaux différés représentent les sommes du ministère des Transports et de taxe sur l'essence détenues à la fin de l'exercice et à appliquer aux projets approuvés. Ces contributions différées comprennent :

	2013	2012
Contributions fédérales – taxe sur l'essence	2 334 480 \$	1 819 363 \$
Contribution provinciale – ministère des Transports	-	1 396 212
	<u>2 334 480 \$</u>	<u>3 215 575 \$</u>

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

9. Dette à long terme	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
<u>Déventures :</u>		
AO3 3,05 % - 5,0 %, exigible en 2013, DC #01-0015	-	818 100 \$
AP11 2,75 % - 5,125 %, exigible en 2013, DC #01-0015, #02-0018	-	798 000
AP12 2,75 % - 5,125 %, exigible en 2013, DC #01-0015	-	573 000
AQ1 2,75 % - 5,5 %, exigible en 2014, DC #02-0018	956 100	1 863 000
AR9 2,75 % - 4,8 %, exigible en 2014, DC #02-0018, #03-0017	912 000	1 783 000
AR10 2,75 % - 4,8 %, exigible en 2014, DC #02-0018	411 000	803 000
AS1 2,85 % - 4,35 %, exigible en 2015, DC #03-0017, #03-0020, #04-0010	1 804 000	2 653 000
AT12 3,75 % - 4,375 %, exigible en 2015, DC #03-0017, #04-0010	1 780 000	2 616 000
AT13 3,75 % - 4,375 %, exigible en 2015, DC #03-0017	823 000	1 211 000
AU1 4,15 % - 4,7 %, exigible en 2015, DC #04-0010, #05-0016	4 117 000	5 378 000
AV13 4,15 % - 4,45 %, exigible en 2015, DC #05-0016	1 249 000	1 632 000
AV14 4,15 % - 4,45 %, exigible en 2015, DC #04-0010	3 025 000	3 951 000
AW1 4,3 % - 4,55 %, exigible en 2016, DC #00-0018, #03-0017, #04-0010, #05-0016, #06-0019	5 430 000	6 644 000
AX12 4,45 % - 4,85 %, exigible en 2017, DC #06-0019	3 234 000	3 954 000
AY5 3,3 % - 4,85 %, exigible en 2018, DC #05-0016, #06-0019, #07-0015, #07-0093	6 701 000	7 943 000
AY6 3,3 % - 4,85 %, exigible en 2018, DC #05-0016	4 094 000	4 812 000
AZ10 2,1 % - 5,55 %, exigible en 2018, DC #04-0010, #05-0016	3 300 000	3 903 000
BA7 0,95 % - 5 %, exigible en 2019, DC #05-0016, #06-0019, #07-0015, #08-0014	9 058 000	10 839 000
BA8 0,95 % - 5 %, exigible en 2019, DC #06-0019	1 939 000	2 235 000
BC5 1,5 % - 4,55 %, exigible en 2020, DC #07-0015, #08-0014, #09-0025	11 423 000	12 877 000
BC6 1,5 % - 4,55 %, exigible en 2020, DC #07-0015	3 467 000	3 896 000
BD11 1,5 % - 3,85 %, exigible en 2020, DC #07-0015, #08-0014	7 008 000	7 937 000
BE21 1,65 % - 4,25 %, exigible en 2021, DC #08-0014, #09-0025, #10-0018	12 768 000	14 439 000
BE2-2 1,65 % - 4,25 %, exigible en 2021, DC #09-0025, #10-0018	4 391 000	4 870 000
BF9 1,35 % - 3,45 %, exigible en 2021, DC #09-0025, #10-0018	5 186 000	5 777 000
BG10 1,65% - 3,4%, exigible en 2022, DC #06-19, #08-14, #09-0025, #10-0018, #10-0068, #11-0038, #11-0100	13 828 000	15 415 000
BH12 1,35% - 3,1%, exigible en 2022, DC #06-19, #08-14, #09-0025, #09-0072, #10-0018, #11-0038, #12-0016	2 616 000	3 011 000
BH13 1,35% - 3,1%, exigible en 2022, DC #06-19, #07-15, #08-14, #09-0025, #10-0018, #11-0038	8 782 000	9 705 000
BI9 1,35% - 3,25%, exigible en 2023, DC #09-0025, #10-0018, #11-0038, #12-0016	7 926 000	-
BI10 1,35% - 3,25%, exigible en 2023, DC #09-0025, #12-0016	1 562 000	-
BJ10 1,25% - 3,70%, exigible en 2023, DC #09-0025, #10-0018, #10-0068, #11-0038, #12-0016, #13-0010	11 454 000	-
BJ11 1,25% - 3,70%, exigible en 2023, DC #06-0019, #08-0014, #09-0025, #10-0018, #11-0038, #12-0016	3 596 000	-
	<u>142 840 100</u>	<u>142 336 100</u>
<u>Maritime Life Assurance Company</u>		
Hypothèque payable à 8,186 %, exigible en 2019.	836 562	944 146
<u>Acceptation bancaire de la Banque Scotia – Développement industriel de Moncton Limitée</u>		
Capacité de crédit annuelle par acceptation bancaire, arrivant à échéance en 2017 avec paiement du principal basé sur la vente de lots.	4 396 332	-
Remboursé au cours de l'exercice.	-	5 600 000
	<u>148 072 994 \$</u>	<u>148 880 246 \$</u>



# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

### 9. Dette à long terme (suite)

Le prêt auprès de la Maritime Life Assurance Company est amorti sur vingt-trois années et trois quarts et il arrive à échéance le 1 novembre 2019. Le prêt a un taux d'intérêt fixe de 8,186 % et il est garanti par des baux et une hypothèque sur certaines terres avoisinantes de l'hôtel de ville.

Les paiements sur le principal requis au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2014	25 211 572 \$	2017	18 690 294 \$
2015	23 099 309	2018	16 185 684
2016	21 423 859		

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la débenture et toute la dette à long terme a été approuvée par décret de l'Assemblée législative provinciale.

### 10. Charge de retraite accumulée

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la Ville en vertu du Régime de retraite des employés de la Ville qui a été modifié et approuvé le 26 février 1998. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les limites de contribution de la Ville avaient initialement été fixées par législation à 6,65 % du revenu des employés en plus d'un montant forfaitaire de 25 000 \$. Depuis janvier 2007, la limite de contribution de la Ville a été accrue à 9 % du revenu des employés.

À compter du 7 mars 2014, la limite de contribution de la Ville sera augmentée à 10 % du revenu des employés. Une modification est en cours relativement aux changements des avantages adoptés par la Commission des pensions le 31 octobre 2013. Cette modification n'est pas prise en compte dans la présente évaluation.

Les employés font des contributions égales à 9 % des revenus et la Ville contribue un montant égal. La contribution de la Ville en 2013 était de 3 376 800 \$ (2012 - 3 062 900 \$). Les paiements totaux de prestations aux employés retraités au cours de l'année étaient de 9 700 300 \$ (2012 - 10 023 100 \$). Un fonds de pension distinct est maintenu. La Ville est dans une position capitalisée nette au 31 décembre 2013 comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Juste valeur marchande de l'actif du régime	195 939 900 \$	178 402 900 \$
Obligation de prestations de retraite	<u>(189 239 700)</u>	<u>(184 014 100)</u>
	6 700 200	(5 611 200)
Gains (pertes) actuariels non amortis	<u>10 195 700</u>	<u>(2 458 300)</u>
Charge de retraite accumulé	<u>(3 495 500) \$</u>	<u>(3 152 900) \$</u>

Les évaluations actuarielles aux fins comptables sont effectuées sur une base annuelle en utilisant la méthode des prestations prévues proportionnellement aux services. Les dépenses de 2013 reposent sur une évaluation actuarielle aux fins comptables effectuée au 30 juin 2012 et extrapolée au 31 décembre 2012 en tenant compte des hypothèses de 2012 et des flux de trésorerie réels. L'obligation au titre des prestations constituées démontrée au 31 décembre 2013 est basée sur une autre évaluation actuarielle au 30 juin 2013 et extrapolée au 31 décembre 2013 pour refléter les hypothèses et les flux de trésorerie réels au 31 décembre 2013. Il y a des gains actuariels nets non amortis qui doivent être amortis de façon linéaire selon la durée moyenne de service restante prévue du groupe d'employés (16 ans).

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

### 10. Charge de retraite accumulée (suite)

L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
(a) Taux d'escompte	6,75%	6,25%
(b) Augmentation du taux de rémunération	2,65%	2,65%
(c) Taux d'inflation	2,10%	2,25%
(a) Mortalité	Rentiers collectifs. Mortalité 1994 prévue à l'aide de l'échelle AA.	
Âge de retraite	60% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Coût des prestations de la période actuelle	6 766 000 \$	6 093 300 \$
Amortissement des gains actuariels	<u>(14 600)</u>	<u>(367 500)</u>
	6 751 400	5 725 800
Moins : contributions des employés	<u>(3 376 800)</u>	<u>(3 063 700)</u>
Dépenses de retraite	3 374 600	2 662 100
Coût d'intérêt sur l'obligation moyenne de prestations accumulée	<u>344 800</u>	<u>(1 000)</u>
<b>Dépenses totales reliées à la retraite</b>	<b><u>3 719 400 \$</u></b>	<b><u>2 661 100 \$</u></b>

La dépense de contribution de l'employeur de 3 376 800 \$ est comprise dans l'état des résultats comme élément des dépenses de services. Le changement du passif au titre de régime de retraite de 342 600 \$ est comptabilisé dans les services gouvernementaux généraux.

#### Pourcentage de l'actif du régime

L'actif du régime de prestations comprend :	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Obligations	41,20%	50,20%
Titres canadiens	18,70%	17,30%
Titres internationaux	38,70%	30,50%
Placements à court terme	<u>1,40%</u>	<u>2,00%</u>
	<u>100,0%</u>	<u>100,0%</u>

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

### 11. Congés de maladie et autres passifs postérieurs à l'emploi

La Ville de Moncton fournit aux divers groupes d'employés, conformément aux conventions collectives qui s'appliquent, la capacité d'accumuler des congés de maladie qui sont payables à la retraite ou à la démission.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Obligations d'avantages des employés :</b>		
Avantages acquis	6 955 700 \$	8 268 705 \$
Gains (pertes) actuariels non amortis acquis	429 500	(519 500)
Avantages non-acquis	2 298 300	1 431 300
Gains (pertes) actuariels non amortis non acquis	<u>(817 600)</u>	-
<b>Obligation cumulative d'avantages des employés</b>	<b><u>8 865 900 \$</u></b>	<b><u>9 180 505 \$</u></b>
<b>Obligation cumulative d'avantages des employés</b>	<b>8 865 900 \$</b>	<b>9 180 505 \$</b>
Moins sommes capitalisée	<u>(2 178 923)</u>	<u>(1 803 972)</u>
Obligation d'avantages des employés non capitalisée	<b>6 686 977</b>	<b>7 376 533</b>
Moins avantages non-acquis	<u>(1 480 700)</u>	<u>(1 431 300)</u>
<b>Avantages acquis à financer par les revenus futurs</b>	<b><u>5 206 277 \$</u></b>	<b><u>5 945 233 \$</u></b>

Les avantages acquis représentent le passif de la Ville pour les avantages futurs des employés, y compris les congés de maladie accumulés et les paiements forfaitaires de retraite lors de l'année de retraite ou de démission qui sont des obligations contractuelles devant être payées à un employé peu importe son emploi continu. Les avantages non acquis représentent le passif estimatif de la Ville pour les coûts reliés aux avantages des employés qui sont conditionnels à son emploi futur.

La méthode actuarielle utilisée était la méthode d'avantages prévus proportionnels à la durée d'emploi pour calculer l'obligation cumulative d'avantages. L'évaluation reposait sur diverses hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et les retraites. Les hypothèses utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Ville.

Les plus importantes hypothèses de l'évaluation sont les suivantes :

- l'augmentation annuelle des salaires de 2,65 % (2012 – 3,25 %) ;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation cumulative des avantages est de 3,75 % ;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ; et
- l'excédent estimatif d'utilisation des congés de maladie varie selon l'âge.

Les congés de maladie sont un avantage non capitalisé. Les avantages sont payés à partir des revenus généraux à mesure qu'ils deviennent exigibles.

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

### 12. Immobilisations corporelles consolidées

	Immobilisations générates					Immobilisations d'eau et égouts						
	Bâtiments et améliorations locales	Véhicules et équipement	Matériel et logiciel informatique	Amélioration Foncières	Actif en construction	Terrains de stationnement	Routes, rues, trottoirs, caniveaux	Bâtiments E et E et améliorations locales	Eau et égouts	Actif en construction	2013	2012
Coût d'achat												
Coût d'achat d'ouverture	18 434 809\$	71 954 131\$	8 061 732\$	35 723 139\$	12 664 871\$	11 770 231\$	251 938 096\$	47 386 231\$	366 912 454\$	35 760 663\$	907 726 385\$	843 604 534\$
Ajouts et transferts	222 801	1 879 327	366 106	3 304 575	8 477 340	68 898	12 323 850	-	22 348 545	6 975 640	60 200 924	65 345 411
Liquidations et transferts	-	(1 501 516)	-	-	-	-	(1 520 002)	-	-	-	(3 021 518)	(1 223 560)
Coût d'achat de clôture	<b>18 657 610</b>	<b>73 833 458</b>	<b>8 427 838</b>	<b>39 027 714</b>	<b>21 142 211</b>	<b>11 839 129</b>	<b>262 741 944</b>	<b>47 386 231</b>	<b>389 260 999</b>	<b>42 736 303</b>	<b>964 905 791</b>	<b>907 726 385</b>
Amortissement cumulatif d'ouverture	-	(28 666 687)	(6 435 305)	(13 642 484)	-	(5 696 579)	(102 012 687)	(23 926 503)	(105 798 990)	-	(316 518 412)	(295 184 565)
Amortissement	-	(1 923 018)	(906 609)	(2 148 648)	-	(386 736)	(7 989 216)	(1 169 879)	(5 570 351)	-	(23 556 556)	(22 203 445)
Liquidations	-	-	-	-	-	-	1 249 299	-	-	-	2 557 356	869 598
Amortissement cumulatif de clôture	<b>(30 589 705)</b>	<b>(32 493 219)</b>	<b>(7 341 914)</b>	<b>(15 791 132)</b>	<b>-</b>	<b>(6 083 315)</b>	<b>(108 752 604)</b>	<b>(25 096 382)</b>	<b>(111 369 341)</b>	<b>-</b>	<b>(337 517 612)</b>	<b>(316 518 412)</b>
Valeur comptable nette de l'actif	<b>18 657 610\$</b>	<b>43 243 753\$</b>	<b>1 085 924\$</b>	<b>23 236 582\$</b>	<b>21 142 211\$</b>	<b>5 755 814\$</b>	<b>153 989 340\$</b>	<b>22 289 849\$</b>	<b>277 891 658\$</b>	<b>42 736 303\$</b>	<b>627 388 179\$</b>	<b>591 207 973\$</b>

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 13. Engagements et éventualités

#### Engagements

- (a) En 1996, la Ville a signé un bail de location à long terme du nouveau complexe de l'hôtel de ville pour une durée de vingt-cinq ans, qui comprend une option d'achat. Les paiements minimum annuel de location est :

2014	1 389 384 \$
2015	1 389 384
2016	1 473 671
2017	1 533 876
2018	1 533 876

En outre, une somme d'environ 74 688 \$ par année est attribuée dans la réserve de capital générale (anciennement le fonds de développement de l'hôtel de ville) et investie par entente en vertu du bail. Ces fonds sont disponibles en vertu de l'entente de bail pour permettre à la Ville d'exercer certaines options à sa discrétion.

- (b) Selon les conditions d'un bail pour la bibliothèque de la Ville qui a été cédé à Fortis Properties Inc., la Ville est responsable d'une part proportionnelle des coûts d'exploitation de l'aire commune. En 2013, ces coûts étaient approximativement de 624 928 \$ et environ 46 % de cette somme a été récupérée de la province en vertu d'un contrat de sous-location pour sa part proportionnelle des coûts. Le bail arrive à échéance en 2053.
- (c) En vertu d'une entente de location d'ordinateur avec Dell Financial Services Canada Limited, la Ville est engagée envers des paiements de location totalisant 189 635 \$ en 2014, 174 410 \$ en 2015, 114 128 \$ en 2016, et 29 823 \$ en 2017, plus TVH.
- (d) La Ville est engagée par une entente avec Moncton 4Ice Sports Inc. (le fournisseur de services) à payer des frais de service de 119 430 \$ par mois, pour un total annuel de 1,433 million de dollars pour fournir et exploiter l'installation 4Plex pour le bien des résidents de Moncton. La durée initiale de l'entente est de vingt ans avec une option de renouvellement de dix ans. La Ville a également la possibilité d'exercer des options d'achat après 20 ans et après 30 ans.
- (e) La Ville a fait un engagement de verser 500 000 \$ à l'Atlantic Ballet Theatre of Canada sur une période de 10 ans à raison de 50 000 \$ par année. Au 31 décembre 2013, il reste 3 versements.
- (f) La Ville a signé un certain nombre de contrats de plusieurs années pour la prestation de services, la construction d'actifs et la location-exploitation. Ces obligations contractuelles seront constatées à titre de passifs lorsque les conditions du contrat seront rencontrées.
- (g) Après le 31 décembre 2013, la Ville a conclu une entente d'acquisition d'une parcelle de terre qui forme une portion du bien-fonds de l'ancien Highfield Square. Le prix d'achat est de 12 500 000 \$.

---

# Ville de Moncton

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2013

---

### 13. Engagements et éventualités (suite)

#### Éventualités

- a) Le conseil municipal a approuvé une garantie de prêt de 150 000 \$ à l'Atlantic Ballet Theatre of Canada. Cette garantie a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et la garantie sur prêt vient à échéance le 31 décembre 2014. Au 31 décembre, la garantie se situe à 60 000 \$.
- b) La Ville a une revendication en souffrance contre elle pour une somme d'environ 8,9 millions de dollars en indemnisation additionnelle pour l'expropriation d'environ 600 hectares de terres boisées sur le chemin Berry Mills. Le résultat éventuel de cette revendication ne peut être déterminé à la fin de l'exercice.
- c) Dans le cadre des activités normales de la Ville, la Ville est assujettie à diverses revendications et litiges. La Ville a l'intention de se défendre et de négocier ces revendications et litiges. Le résultat éventuel de ces revendications et litiges ne peut être déterminé à la fin de l'exercice.
- 

### 14. Rapports légaux

Le ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines divulgations en plus des normes du Conseil canadien sur la comptabilité dans le secteur public aux fins de surveillance. La Ville a répondu à ces exigences de divulgation dans les états financiers consolidés fournis au ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.

---

### 15. Reclassement

Certains montants des années précédents ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur les surplus antérieurs.

---

16. Contribution d'immobilisations corporelles par une tierce partie	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<u>Service public :</u>		
Distribution d'eau	1 475 330 \$	1 893 800 \$
Égout sanitaire	<u>1 387 326</u>	<u>2 189 629</u>
	<u>2 862 656</u>	<u>4 083 429</u>
<u>Trésorerie :</u>		
Égout pluvial	2 916 361	2 942 445
Construction routière	2 552 931	2 210 288
Trottoirs	<u>515 171</u>	<u>471 346</u>
	<u>5 984 463</u>	<u>5 624 079</u>
	<u>8 847 119 \$</u>	<u>9 707 508 \$</u>

---

# Ville de Moncton

## Annexe 1 : Tableau consolidé des revenus

Exercice se terminant le 31 décembre	2013	2013	2012
	Budget	Réel	Réel
<b>Transferts gouvernementaux pour capital</b>			
Ministère des Transports	300 000 \$	1 504 292 \$	42 862 \$
Programme d'infrastructure	-	83 290	51 307
Patrimoine canadien	-	-	1 000 000
Société de développement régional	-	2 093 055	-
Ministère des Transports – routes désignées	550 000	258 573	-
Infrastructures Canada - Programme de la taxe sur l'essence	4 983 000	4 467 804	5 267 640
Autres gouvernements	-	-	17 699
Développement industriel de Moncton Limitée - subventions	229 852	255 022	269 155
Contributions fédérales/provinciales – eau et égout	-	6 756 088	10 555 896
	<u>6 062 852 \$</u>	<u>15 418 124 \$</u>	<u>17 204 559 \$</u>
<b>Transferts gouvernementaux pour exploitation</b>			
Contributions provinciales	689 308 \$	695 334 \$	700 211 \$
Autres gouvernements locaux	179 000	179 063	179 063
	<u>868 308 \$</u>	<u>874 397 \$</u>	<u>879 274 \$</u>
<b>Autres contributions pour capital</b>			
Dons d'actifs – promoteurs (Note 16)	- \$	8 847 119 \$	9 707 508 \$
Organismes et particuliers	700 000	721 447	669 917
Améliorations locales et dépannage des égouts secondaires	-	341 525	269 615
	<u>700 000 \$</u>	<u>9 910 091 \$</u>	<u>10 647 040 \$</u>
<b>Autres revenus provenant de ses propres sources</b>			
Licences et permis - permis de construction	980 000 \$	1 414 333 \$	1 249 499 \$
- autres	841 109	816 726	610 913
Amendes et frais	506 000	508 861	582 104
Stationnement	2 221 594	2 117 568	2 149 125
Loyer	37 000	39 445	127 049
Divers	254 793	281 318	263 516
Protection	3 500	11 582	5 398
Transports - autres	153 000	142 487	159 546
Transports en commun	3 799 368	3 184 193	2 030 787
Zoo de la Côte magnétique	1 077 000	1 271 535	1 118 642
Parc de la Côte magnétique	135 000	137 396	336 300
Autres installations de loisirs	419 250	416 600	446 016
Colisée - Agréna	884 557	549 671	1 026 255
(Perte) gain sur vente d'actifs	-	(334 300)	259 250
Argent reçu au lieu	-	20 845	48 149
Autres revenus d'eau et égout	18 500	36 473	36 466
Développement industriel de Moncton Limitée - ventes de terrains	-	1 736 348	723 475
	<u>11 330 671 \$</u>	<u>12 351 081 \$</u>	<u>11 172 490 \$</u>
<b>Revenus d'eau et égout</b>			
Frais d'usagers d'approvisionnement en eau	18 331 340 \$	17 384 183 \$	17 330 249 \$
Frais d'usagers des égouts	4 877 071	4 761 481	4 702 287
Prélèvement de traitement des eaux usées	7 430 475	7 664 453	7 317 419
	<u>30 638 886 \$</u>	<u>29 810 117 \$</u>	<u>29 349 955 \$</u>

# Ville de Moncton

## Annexe 2 : Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre

2013

2013

2012

	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Services gouvernementaux généraux</b>			
Maire et conseillers	574 612 \$	562 223 \$	567 432 \$
Administrateur municipal et vérificateur interne	351 188	337 369	326 700
Services aux entreprises	148 651	142 709	145 403
Finance et administration	2 278 494	2 177 643	2 121 526
Systèmes informatiques	1 824 494	1 816 835	1 686 190
Ressources humaines	1 495 476	1 347 388	1 337 245
Services législatifs	998 891	961 771	1 080 935
Hôtel de ville	1 762 966	1 738 748	1 819 717
Relations publiques	771 742	762 470	784 897
Autres coûts d'administration générale	3 884 016	3 792 742	3 834 334
Subventions	1 089 126	1 129 693	1 354 192
Planification générale et élaboration de politiques	386 491	381 309	331 463
Développement industriel de Moncton Limitée	768 428	2 535 732	2 012 536
	<u>16 334 575</u>	<u>18 393 255</u>	<u>17 402 570</u>
Amortissement	23 553 165	23 556 556	22 203 445
Intérêts	3 784 108	3 867 230	4 142 341
Pension	342 600	342 600	(401 800)
Autre passif postérieur à l'emploi	1 081 573	392 017	853 701
Entretien des installations	465 000	357 314	287 408
	<u>45 561 021 \$</u>	<u>46 202 349 \$</u>	<u>44 487 665 \$</u>
<b>Services de protection</b>			
Police	17 716 668 \$	17 756 095 \$	17 788 126 \$
Lutte contre les incendies	12 298 946	12 141 431	11 898 715
Inspection des bâtiments	1 801 052	1 626 172	1 379 256
Autres services de protection	753 338	742 327	750 146
	<u>32 570 004 \$</u>	<u>32 266 025 \$</u>	<u>31 816 243 \$</u>
<b>Services de transport</b>			
Administration d'ingénierie	2 034 782 \$	2 052 719 \$	1 813 260 \$
Routes, rues et équipement	10 248 820	10 236 228	9 263 732
Éclairage des rues	2 340 799	2 371 910	2 333 960
Circulation et stationnement	2 251 258	2 049 715	2 137 714
Transport en commun	9 966 699	9 487 819	7 366 954
Autres services de transport	482 931	466 229	464 697
	<u>27 325 289 \$</u>	<u>26 664 620 \$</u>	<u>23 380 317 \$</u>
<b>Services de santé environnementale et développement</b>			
Collecte des ordures	3 485 209 \$	3 400 975 \$	3 200 464 \$
Subvention de la commission d'urbanisme	37 231	(7 019)	596 655
Développement	1 728 671	1 554 845	1 060 225
Tourisme	829 833	878 871	832 731
	<u>6 080 944 \$</u>	<u>5 827 672 \$</u>	<u>5 690 075 \$</u>



---

## Ville de Moncton

### Annexe 2 : Tableau consolidé des dépenses

Exercice se terminant le 31 décembre	2013	2013	2012
	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>	<u>Réel</u>
<b>Loisirs et services culturels</b>			
Parcs et loisirs	7 872 647 \$	8 007 692 \$	7 480 602 \$
Événements et location des lieux	1 877 000	1 993 266	1 729 640
Bibliothèque	536 079	434 138	502 767
Parc de la Côte magnétique	424 901	359 580	723 374
Musée	657 102	567 005	508 147
Zoo de la Côte magnétique	2 138 502	2 130 891	2 113 117
Planification et élaboration de programmes	174 090	141 876	124 682
Arénas	2 231 157	2 230 697	2 251 004
Colisée - Agréna	2 235 243	2 144 866	1 992 191
Autres programmes et services culturels	159 142	126 883	170 170
Subvention - Théâtre Capitol Theatre Inc.	487 710	679 749	742 480
	<u>18 793 573 \$</u>	<u>18 816 643 \$</u>	<u>18 338 174 \$</u>
<b>Eau et égouts</b>			
<b>Approvisionnement en eau</b>			
Administration	3 872 797 \$	3 898 611 \$	3 672 079 \$
Intérêts	1 666 990	1 491 909	1 497 504
Transport et distribution	3 828 662	4 036 532	3 817 846
Purification et source d'approvisionnement	479 097	435 373	436 553
Électricité et pompage	568 760	505 201	495 814
Frais d'épuration des eaux	4 565 800	4 510 670	4 502 772
	<u>14 982 106</u>	<u>14 878 296</u>	<u>14 422 568</u>
<b>Collecte et évacuation des eaux usées</b>			
Administration	1 436 562	1 436 562	1 381 236
Intérêts	934 702	752 368	707 528
Entretien	1 163 167	1 182 295	1 271 428
Frais d'épuration des eaux usées	7 430 475	7 430 475	7 120 250
	<u>10 964 906</u>	<u>10 801 700</u>	<u>10 480 442</u>
	<u>25 947 012 \$</u>	<u>25 679 996 \$</u>	<u>24 903 010 \$</u>

---

# Ville de Moncton

## Annexe 3 : Tableau de présentation sectorielle

31 décembre 2013

	Gouvernementaux généraux	Protection	Transport	Santé de l'environnement et développement	Loisirs et services culturels	Eau et égouts	DJM	2013 Consolidés	2012 Consolidés
<b>Revenus</b>									
Mandat d'imposition *	114 663 008\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	114 663 008\$	108 844 734\$
Transferts inconditionnels du gouvernement provincial *	10 423 174	-	-	-	-	-	-	10 423 174	11 247 642
Subvention fédérale tenant lieu de transferts gouvernementaux pour exploitation	15 841	-	-	-	-	-	-	15 841	29 859
Autres revenus de ses propres sources	-	179 063	695 334	-	-	-	-	874 397	879 274
Revenus d'eau et égouts	7 307	2 751 503	5 444 248	-	2 375 202	36 473	1 736 348	12 351 081	11 172 490
Intérêt	677 377	-	-	-	-	29 810 117	-	29 810 117	29 349 955
	125 786 707	2 930 566	6 139 582	-	2 375 202	30 385 326	1 738 919	169 356 302	162 640 326
<b>Dépenses</b>									
Salaires et avantages	10 239 869	17 113 384	13 799 402	856 253	8 751 457	3 060 620	-	53 820 985	49 436 340
Biens et services	5 268 485	15 152 641	12 865 218	4 971 419	10 065 186	20 375 099	2 535 592	71 223 640	70 177 425
Amortissement *	23 553 026	-	-	-	-	-	3 530	23 556 556	22 203 445
Intérêt	3 546 336	-	-	-	-	2 244 277	320 894	6 111 507	6 347 373
Pension*	342 600	-	-	-	-	-	-	342 600	(401 800)
Avantage postérieur à l'emploi *	392 017	-	-	-	-	-	-	392 017	853 701
	43 342 333	32 266 025	26 664 620	5 827 672	18 816 643	25 679 996	2 860 016	155 457 305	148 615 484
Surplus (déficit) annuel avant les contributions en capital	82 444 374	(29 335 459)	(20 525 038)	(5 827 672)	(16 441 441)	4 705 330	(1 121 097)	13 898 997	14 024 842
Autres contributions pour capital *	9 910 091	-	-	-	-	-	-	9 910 091	10 647 040
Transferts gouvernementaux pour capital *	15 418 124	-	-	-	-	-	-	15 418 124	17 204 559
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>107 772 589\$</b>	<b>(29 335 459\$)</b>	<b>(20 525 038\$)</b>	<b>(5 827 672\$)</b>	<b>(16 441 441\$)</b>	<b>4 705 330\$</b>	<b>(1 121 097\$)</b>	<b>39 227 212\$</b>	<b>41 876 441\$</b>

\*Le mandat d'imposition, les transferts inconditionnels du gouvernement provincial, l'amortissement, les changements du passif de pension, les avantages postérieurs à l'emploi, les autres contributions pour capital et les transferts gouvernementaux pour capital sont rapportés sous les services gouvernementaux généraux pour la présentation sectorielle.

# Ville de Moncton

## Annexe 4 : Tableau des fonds de réserve

31 décembre 2013

	Réserve générale d'exploitation	Réserve générale de capital	Réserve d'exploitation - Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Réserve Fonds développement foncier	2013 Total	2012 Total
Excédent (accumulé) au début de l'année	2 344 813\$	10 999 757\$	459 017\$	3 173 073\$	383 503\$	17 360 163\$	10 270 324\$
Transferts au/du fonds d'eau et d'exploitation générale							
Allocation du fonds de revenu de la Ville de Moncton	-	74 688	-	-	-	74 688	74 688
Appropriation du fonds d'exploitation de service public	-	-	1 300 000	220 000	-	1 520 000	250 000
Affectation du fonds d'exploitation générale	2 940 000	-	-	-	-	2 940 000	850 000
Affectation du fonds d'exploitation générale pour achats d'équipements	-	1 928 697	-	-	-	1 928 697	1 828 697
Affectation du fonds d'exploitation générale pour achats en capitaux	-	2 505 012	-	-	-	2 505 012	3 940 691
Transfert au fonds de capital général pour achats de biens-fonds	-	-	-	-	(94 623)	(94 623)	(75 198)
Transfert au fonds de capital général pour achats d'équipements	-	(2 204 051)	-	-	-	(2 204 051)	(609 321)
Transfert du fonds d'exploitation générale au projets capitaux	-	(67 711)	-	-	-	(67 711)	-
Transfert du fonds d'exploitation générale à l'entretien reporté	(357 314)	-	-	-	-	(357 314)	(287 408)
Transfert au fonds d'exploitation générale au fonds déficitaire	-	-	(500 000)	-	-	(500 000)	-
	2 582 686	2 236 635	800 000	220 000	(94 623)	5 744 698	5 972 149
Intérêts	81 712	489 844	31 541	67 884	6 395	677 376	451 690
Bénéfices sur la liquidation d'immobilisations corporelles	-	25 930	-	-	-	25 930	538 188
Argent reçu au lieu de biens-fonds	-	-	-	-	20 845	20 845	127 812
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	2 664 398	2 752 409	831 541	287 884	(67 383)	6 468 849	7 089 839
<b>Excédent accumulé à la fin de l'année</b>	<b>5 009 211\$</b>	<b>13 752 166\$</b>	<b>1 290 558\$</b>	<b>3 460 957\$</b>	<b>316 120\$</b>	<b>23 829 012\$</b>	<b>17 360 163\$</b>

# Ville de Moncton

## Annexe 5 : Tableau du budget d'exploitation au budget CCSP

31 décembre 2013

	Budget d'exploitation Général	Budget d'exploitation Eau et égouts	Budget Capital	DIM	Ajustement d'amortissement et pension	Transferts	Total
<b>Revenus</b>							
Subvention de la Ville de Moncton	-\$	-\$	-\$	270 000\$	-\$	(270 000)\$	-\$
Mandat d'imposition foncière	114 663 008	-	-	-	-	-	114 663 008
Subvention inconditionnelle	10 423 174	-	-	-	-	-	10 423 174
Subventions fédérales tenant lieu	15 841	-	-	-	-	-	15 841
Transferts gouvernementaux pour exploitation	868 308	-	-	-	-	-	868 308
Transferts gouvernementaux pour capital	-	-	5 833 000	229 852	-	-	6 062 852
Autres contributions et transferts	-	-	6 084 000	268 576	-	(5 652 576)	700 000
Autres revenus de ses propres sources	11 312 171	18 500	-	-	-	-	11 330 671
Taux – eau et égouts	-	30 638 886	-	-	-	-	30 638 886
Approvisionnement d'eau – protection incendie	-	3 196 874	-	-	-	(3 196 874)	-
Intérêt	-	590 000	-	-	-	-	590 000
Excédent – avant-dernier exercice	1 427 761	334 817	-	-	-	(1 762 578)	-
	<b>138 710 263</b>	<b>34 779 077</b>	<b>11 917 000</b>	<b>768 428</b>	<b>-</b>	<b>(10 882 028)</b>	<b>175 292 740</b>
<b>Dépenses</b>							
Services gouvernementaux généraux	16 647 720	-	-	768 428	23 895 765	4 249 108	45 561 021
Services de protection	35 766 878	-	-	-	-	(3 196 874)	32 570 004
Services de transport	32 759 689	-	-	-	-	(5 434 400)	27 325 289
Services de santé environnementale et développement	7 758 972	-	-	-	-	(1 678 028)	6 080 944
Loisirs et services culturels	18 793 573	-	-	-	-	-	18 793 573
Eau et d'égout	-	23 345 320	-	-	-	2 601 692	25 947 012
Services Fiscaux							
Remboursement de la dette à long terme	16 825 072	7 113 800	-	-	-	(23 938 872)	-
Intérêt	3 784 108	2 601 692	-	-	-	(6 385 800)	-
Transfert du fonds d'exploitation général au fonds de capital général	4 445 554	-	-	-	-	(4 445 564)	-
Financement de projets de capital pour l'année - général	1 928 697	-	-	-	-	(1 928 697)	-
Transfert du fonds d'exploitation – eau et égouts au fonds de capital – eau et égouts	-	1 520 000	-	-	-	(1 520 000)	-
	<b>138 710 263</b>	<b>34 580 812</b>	<b>-</b>	<b>768 428</b>	<b>(23 895 765)</b>	<b>(41 677 425)</b>	<b>156 277 843</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>-\$</b>	<b>198 265\$</b>	<b>11 917 000\$</b>	<b>-\$</b>	<b>(23 895 765)\$</b>	<b>30 795 397\$</b>	<b>19 014 897\$</b>

# Ville de Moncton

## Annexe 6 : Tableau de rapprochement de l'excédent annuel

31 décembre 2013

	Fonds d'exploitation générale	Fonds de capital général	Fonds de réserve générale	Fonds actuel eau et égouts	Fonds capital eau et égouts	Fonds de réserve en capital	Fonds d'exploitation générale eau et égouts	Fonds de réserve pour les aménagements fonciers	DIM	Total des fonds
Excédent (déficit) des fonds pour 2013	237 519\$	39 913 232\$	2 664 398\$	11 902\$	17 207 269\$	2 752 410\$	831 541\$	(67 383)\$	807 332\$	64 546 104\$
<b>Ajustements de l'excédent (déficit) pour exigences de financement</b>										
Excédent de la deuxième année précédente	(1 427 761)	-	-	(334 817)	-	-	-	-	-	(1 762 578)
DMI - subventions	1 670 017	-	-	-	-	-	-	-	(1 670 017)	-
Transfert de coût de l'eau lors d'incendies	3 238 755	-	-	(3 238 755)	-	-	-	-	-	-
Transfert de l'intérêt de l'hôtel de ville sur les investissements	74 688	-	-	-	-	(74 688)	-	-	-	-
Transfert du fonds de capital général au fonds d'exploitation	5 434 400	(5 434 400)	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert de capital d'exploitation de la bibliothèque	210 494	(210 494)	-	-	-	-	-	-	-	-
Théâtre Capitol	(192 039)	-	-	-	-	-	-	-	-	(192 039)
Remboursement du principal de la dette à long terme	16 894 584	(16 894 584)	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	-	7 247 000	(7 247 000)	-	-	-	-	-
Réduction de valeur des améliorations locales	-	105 555	-	-	-	-	-	-	-	105 555
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(464 161)	-	-	-	-	-	-	-	(464 161)
Ventes d'équipement en attente de résolution du Conseil	-	103 931	-	-	-	-	-	-	-	103 931
Provision pour pension	689 556	-	-	-	-	-	-	-	-	689 556
Depense d'amortissement	-	(16 812 936)	-	-	(6 740 230)	-	-	-	(3 390)	(23 556 556)
Charge de pension	(342 600)	-	-	-	-	-	-	-	-	(342 600)
<b>Total des ajustements de l'excédent (déficit) de l'année 2013</b>	<b>26 487 613\$</b>	<b>(39 607 089)\$</b>	<b>2 664 398\$</b>	<b>3 673 428</b>	<b>(13 987 230)</b>	<b>(74 688)</b>	<b>831 541\$</b>	<b>(67 383)\$</b>	<b>(866 075)\$</b>	<b>39 227 212\$</b>
<b>Excédent (déficit) selon le CCSP pour l'année 2013</b>	<b>26 487 613\$</b>	<b>306 143\$</b>	<b>2 664 398\$</b>	<b>3 685 350\$</b>	<b>3 220 039\$</b>	<b>2 667 722\$</b>	<b>287 884\$</b>	<b>(67 383)\$</b>	<b>(866 075)\$</b>	<b>39 227 212\$</b>

## Ville de Moncton

### Annexe 7 : Tableau des transferts gouvernementaux

31 décembre 2013

	<u>Budget</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Transferts pour exploitation :</b>			
Contributions provinciales	689 308 \$	695 334 \$	700 211 \$
Autres gouvernements locaux	179 000	179 063	179 063
	<u>868 308</u>	<u>874 397</u>	<u>879 274</u>
<b>Transferts for capital :</b>			
Ministère des Transports	300 000	1 504 292	42 862
Programme d'infrastructure	-	83 290	51 307
Patrimoine canadien	-	-	1 000 000
Société de développement régional	-	2 093 055	-
Ministère des Transports – routes désignées	550 000	258 573	-
Infrastructures Canada – Programme de la taxe sur l'essence	4 983 000	4 467 804	5 267 640
Autres gouvernements	-	-	17 699
Développement industriel de Moncton Limitée – subventions	229 852	255 022	269 155
Contributions fédérales et provinciales – eau et égout	-	6 756 088	10 555 896
	<u>6 062 852</u>	<u>15 418 124</u>	<u>17 204 559</u>
<b>Total des transferts gouvernementaux</b>	<b>6 931 160 \$</b>	<b>16 292 521 \$</b>	<b>18 083 833 \$</b>

Les transferts gouvernementaux ne comprennent pas les subventions tenant lieu d'impôt reçues des gouvernements fédéral et provincial.